Fiche N°13

LES CARTES D'ALIMENTATION

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE & DU RAVITAILLEMENT
MODE D'UTILISATION DE LA CARTE D'ALIMENTATION
CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION
Délivrée le 1 JAN 1918

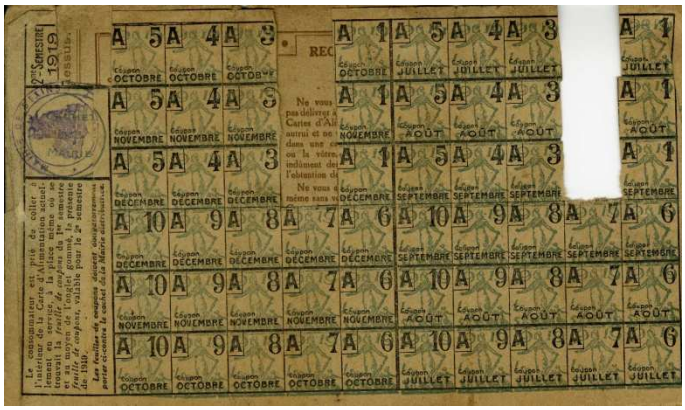

FICHE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Titre : Carte d'alimentation

Date : 1er janvier 1918 (date de délivrance), 2e semestre 1919 (date des coupons)

Cote : 4 H 1/1

Dimensions (carte dépliée) : 12 x 20,2 (cm)

Lieu de conservation : Archives municipales de Pierrefitte

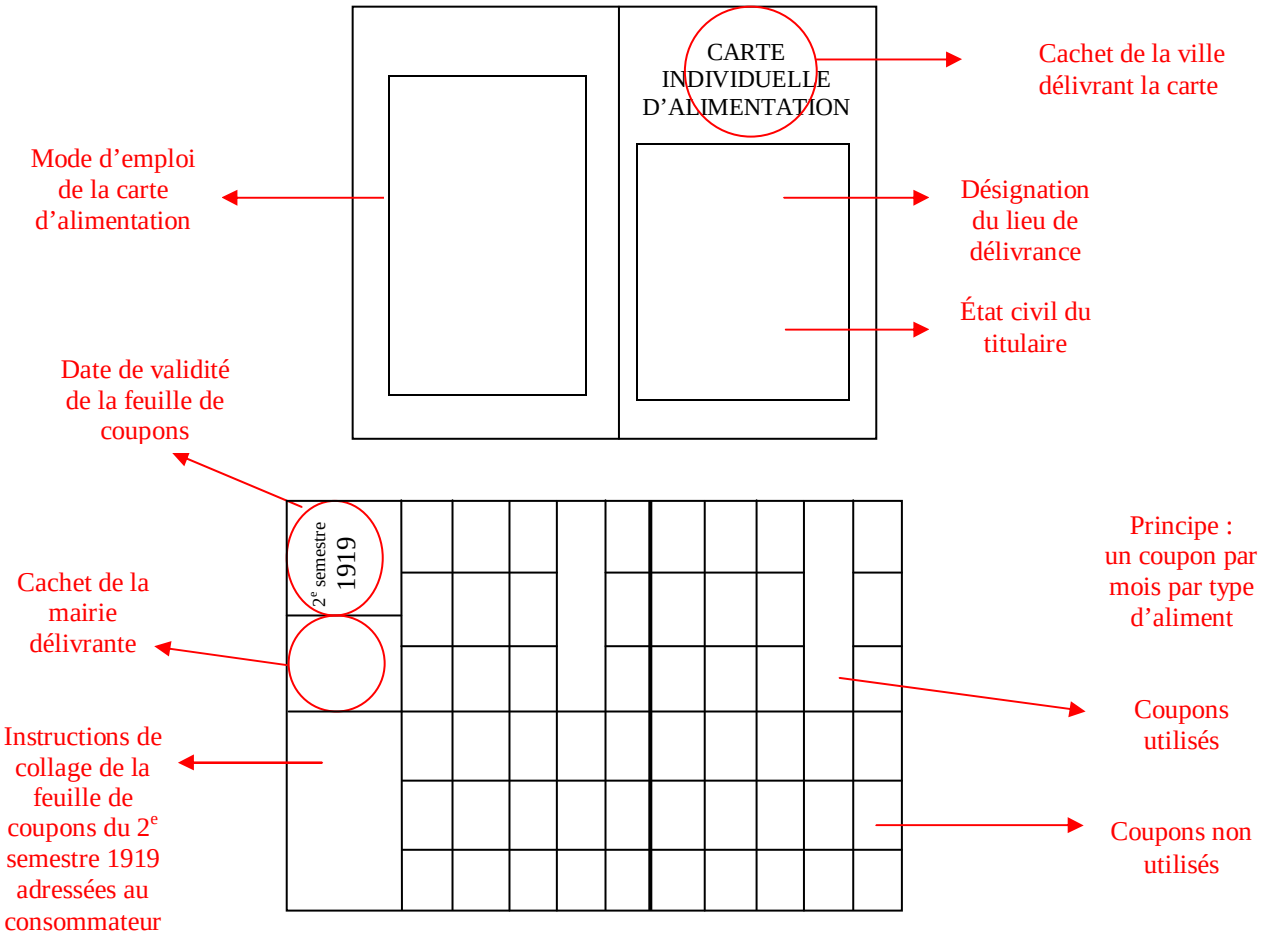
CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION
Cachet de la ville délivrant la carte
Mode d'emploi de la carte d'alimentation
Désignation du lieu de délivrance
État civil du titulaire
Date de validité de la feuille de coupons
2e semestre 1919
Cachet de la mairie délivrante
Principe : un coupon par mois par type d'aliment
Coupons utilisés
Instructions de collage de la feuille de coupons du 2e semestre 1919 adressées au consommateur
Coupons non utilisés

PROPOSITION DE QUESTIONNEMENT AUTOUR DU DOCUMENT A DESTINATION DES ELEVES

- Quelle est la nature de ce document ?
- À quelle date a-t-il été réalisé ?
- Où est-il conservé ?
- Décris avec précision ce document (matériaux, couleurs, dimensions, écriture manuscrite ou dactylographiée...)
- Quelle est sa finalité (dans quel but a-t-il été réalisé) ? D'après toi, à quoi sert-il ?
- Par quelle ville est-elle délivrée ? Quelle est la date de délivrance ?
- Cette carte a-t-elle été beaucoup utilisée ?
- Quel « numéro d'aliment » a été échangé par le consommateur ? Combien de coupons ont été utilisés ?

DESCRIPTIF ET ANALYSE DU DOCUMENT

La pénurie alimentaire se développe assez rapidement après le début de la guerre. Dès 1915, on prévoit de rationner le pain. En 1916 la pénurie est telle que le marché noir se développe, les citoyens étant réduit à manger du pain noir. La récolte est mauvaise et la pêche interdite.

Dans ces conditions, les municipalités sont appelées à intervenir à des degrés divers pour le ravitaillement des populations (voir fiche n° 18). Elles peuvent prendre en charge la distribution des denrées, par l'intermédiaire d'un service municipal d'approvisionnement créé à Pierrefitte dès le 22 juin 1916 ou d'un comité local d'approvisionnement constitué à Épinay le 1er janvier 1917.

À Pierrefitte, les premières ventes de produits alimentaires concernant des légumes secs ont lieu en décembre 1916. En 1919, le service du ravitaillement propose du saindoux, lard, épaule, jambon, poitrine, riz, haricots, figues, lentilles, huile, pâtes et même vin.

En 1917, la population française est répartie en six catégories pour la mise en place de tickets de rationnements : **E** : les enfants. **A** : les adultes. **J** : les jeunes. **T** : les travailleurs. **C** : les cultivateurs. **V** : les vieillards. Il s'agit ici d'une carte d'alimentation adulte.

L'utilisation de la carte d'alimentation est réglementée par le décret du 27 juin 1918. Elle a encore cours après la guerre afin que les denrées ne soient pas stockées par les plus riches mais profitent à tous.

Cette carte est destinée à la consommation d'un adulte pour six mois (le 2e semestre 1919). A la fin des six mois, le consommateur devait retirer à la mairie la feuille de coupons pour le semestre suivant et la coller à l'intérieur de la carte. Chaque coupon correspond à une denrée précise (sucre, viande, pâtes, riz, pommes de terre…). Le consommateur échange dans les magasins de ravitaillement le coupon contre des tickets de consommation dont le total correspond à la ration allouée, pour le mois ; ou bien le coupon peut être échangé directement chez les détaillants contre denrée. Par exemple, le sucre est rationné à 750 grammes par mois de 1917 à 1921.

Sur cette feuille de coupons, l'adulte a droit à un coupon par mois, correspondant à un type d'aliment. Dix types d'aliments sont échangeables (n°1 à 10).

À TOI DE JOUER : Arriveras-tu à lire le nom et le prénom du titulaire de la carte ?